

Chaque opérateur du tourisme associatif à vocation sociale, membre de l'UNAT, se reconnaît au travers des valeurs fondamentales que constituent le droit et l'accès aux vacances pour tous.

Il conduit son action en faveur des vacances et des loisirs dans le cadre de l'intérêt général, en s'appuyant sur un faisceau de critères qui identifient son projet social et son appartenance à l'UNAT.

Pour juger du bien-fondé de l'appartenance d'un opérateur touristique au secteur du tourisme associatif à vocation sociale, le Conseil d'administration de l'UNAT fait référence à la présente grille de «faisceaux de critères» et son annexe.

Cette notion de «faisceau de critères» s'entend comme une appréciation portant sur plusieurs critères dont aucun n'est à lui seul décisif, à l'exception de ceux concernant l'engagement de chaque opérateur au respect de la Charte UNAT et de la gestion désintéressée qui eux, sont obligatoires.

1. La gestion désintéressée constitue un préalable obligatoire.
2. Chaque opérateur met en oeuvre une politique d'accessibilité aux vacances du plus grand nombre par des politiques tarifaires adaptées.
3. Chaque opérateur favorise la mixité sociale et l'accueil de toutes les clientèles en période de vacances scolaires et tout au long de sa période d'accueil.
4. Chaque opérateur propose une offre de qualité, adaptée aux familles, aux jeunes, aux enfants et aux adolescents en favorisant les activités à vocation éducative et culturelle.
5. Chaque opérateur inscrit son projet dans le cadre d'une politique socialement responsable et démocratique.
6. Chaque opérateur met en place un management éthique et favorise le développement professionnel des équipes salariées.
7. Chaque opérateur contribue au développement local et met en oeuvre une politique de valorisation des territoires sur lesquels il est implanté.
8. Chaque opérateur souscrit et met en oeuvre la charte de l'UNAT ainsi que les engagements qualité et développement durable.

## Deux critères obligatoires

### Engagement UNAT

- . Signature de la Charte de l'UNAT

### Gestion désintéressée

- . Absence de rémunération du capital au profit d'intérêts privés
- . Réinvestissement des excédents dans le projet statutaire
- . Affirmation du but non lucratif de la structure

### Politique tarifaire adaptée

- . Politique de prix accessibles à tous et en toute saison
- . Application du quotient familial ou identifiant similaire
- . Prix inférieur au secteur lucratif à période et à prestations comparables

### Facteurs de mixité sociale

- . Agrément CAF, VACAF (acceptation des bons vacances CAF).
- . Agrément relatif aux accueils collectifs de mineurs
- . Bourse Solidarité Vacances (mise à disposition d'une offre)
- . Programme Seniors en vacances
- . Partenariats conventionnels avec les CE, COS, CAS
- . Acceptation des chèques vacances
- . Accueil des personnes en situation de handicap
- . RSA / Assedic / bourses d'étudiants...

### Offre de qualité adaptée aux clientèles

- . Classement des hébergements, accessibilité des logements
- . Espaces collectifs et de rencontre
- . Animation
- . Activités à vocation éducative, sportive, culturelle et sociale
- . Respect des engagements de l'Unat (qualité, développement durable)

### Implication sociale de la structure

- . Agrément du tourisme social
- . Agrément entreprise socialement responsable
- . Fonctionnement démocratique
- . Implication et action militante dans des structures de l'économie sociale et solidaire, particulièrement au niveau local
- . Partenariat avec des écoles et des structures de reclassement et de réinsertion

### Management éthique

- . Convention collective / CCN, TSF, CCN animation
- . Politique de formation du personnel
- . Rapport différentiel de salaires limité entre les plus hauts et les plus bas
- . Formation à l'accueil des publics spécifiques

### Développement local et valorisation du territoire

- . Contribution active à la vie locale
- . Période d'ouverture
- . Convention de partenariat avec les collectivités locales
- . Favoriser les politiques d'achat de produits locaux, à prix et qualité égale
- . Favoriser les emplois locaux et de proximité
- . Actions en faveur de l'environnement

Critères d'identification